

**PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE**

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité Syndical
Séance du vendredi 24 septembre 2021**

DCS29-2021

Le 24 septembre 2021, à 12h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 14 septembre 2021, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de la CU Caen la mer, à Caen, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Joël BRUNEAU, Président, qui préside la séance.

Nombre de délégués en exercice
: 173
Quorum requis : 58

Présents : 66
Pouvoirs : 11
Votants : 77

Excusés : 29

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Florence BOULAY, M. Joël BRUNEAU, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Xavier DUHAMEL, M. Dominique GOUTTE, M. Daniel GUERIN, M. Xavier HAY, M. Michel LAFONT, M. Marc LECERF, M. Richard MAURY, M. Jean-Marc PHILIPPE, M. Bruno PIQUET, M. Emmanuel RENARD, M. Thierry RENOUF, Mme Ghislaine RIBALTA, M. Pierre SCHMIT, M. Pascal SERARD, Mme Béatrice TURBATTE, M. Yannick GERNY (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Flers-Agglomération : M. Omar AYAD

Intercom de la Vire au Noireau : Mme Nicole DESMOTTES (déléguée suppléante)

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Eric DELACRE, M. Jacky LEHUGEUR, M. Didier MAZINGUE

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Alexandre BERTY, M. Philippe CHANU,

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : Mme Gisèle ALEXANDRE

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. François VANNIER

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Michel BANNIER, M. Gilbert DUVAL, M. Bernard ENAULT, M. Alain GOBE, M. Rémy GUILLEUX, M. Hubert PICARD, Mme Martine PIERSIELA

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Sophie DE GIBON, M. Dominique DELIVET, Mme Régine ENEE, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Eric MARGERIE, M. Patrice MARTIN

Étaient présents en visioconférence :

Communauté Urbaine d'Alençon : M. Ahamada DIBO, M. Joaquim PUEYO

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Christian CHAUVOIS, M. Christian DELBRUEL, M. Gilles DETERVILLE, M. Sébastien FRANCOIS, M. Stéphane LE HELLEY, Mme Clémentine LE MARREC, M. Patrick LECAPLAIN, Mme Micheline LECHARTIER, M. Mickaël MARIE

Communauté d'Agglomération Flers Agglomération : M. Michel DUMAINE

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : Mme Christèle CASTELEIN, M. Sébastien FAGNEN, Mme Manuela MAHIER

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. François AUBEY, Mme Angélique PERINI

Communauté de Communes Terre d'Auge : M. Yves DESHAYES

**APPROBATION DU
RAPPORT D'ACTIVITE
2020**

Intercom de la Vire au Noireau : M. Gilles MALOISEL (délégué suppléant)

Communauté de Communes Bayeux Intercom : Mme Mélanie LEPOULTIER

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Nicolas DELAHAYE

Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco : M. Maxime GUILMIN

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Marie-Mathilde LEZAN (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Pays de Falaise : Mme Clara DEWAELE-CANOUEL, M. Jacques LE BRET

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M Romain BAIL (pouvoir à M. Joël BRUNEAU), M. Nicolas JOYAU (pouvoir à Mme Sonia DE LA PROVOTE), M. Laurent MATA (pouvoir à Mme Ghislaine RIBALTA), M. Michel PATARD-LEGENDRE (pouvoir à M. Joël BRUNEAU)

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU (pouvoir à M. Jacky LEHUGEUR)

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Patrick LERMINE (pouvoir à M. Philippe CHANU)

Communauté de Communes Pays de Falaise : M. Gérard KEPA (pouvoir à M. Alain GOBE)

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Jean-Luc MOTTAIS (pouvoir à M. Hubert PICARD)

Communauté de Communes Villedieu Intercom : M. Freddy LAUBEL (pouvoir à M. Eric DELACRE)

Communauté de Communes Isigny Omaha Intercom : M. Eric BARBANCHON (pouvoir à M. Bernard ENAULT)

Conseil Départemental de la Manche : M. Philippe BAS (pouvoir à Mme Marie-Françoise ISABEL)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Léonie ANGOT-HASTAIN, M. Erwann BERNET, Mme Maryse GENARD, M. Pascal JOUIN, M. Laurent LAMY, M. Xavier LE COUTOUR, M. Marc POTTIER, M. Sengdèd CHANTHAPANYA (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Flers Agglo : M. Hervé BORDERIE

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Roland COURTEILLE

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Jacques COQUELIN, M. Olivier DE BOURSETTY, M. Patrick LERENDU, M. David MARGUERITTE, Mme Anna PIC, Mme Odile THOMINET

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. Dany TARGAT

Intercom de la Vire au Noireau : M. Marc ANDREU SABATER, M. Marc GUILLAUMIN

Communauté de Communes Bayeux Intercom : M. Arnaud TANQUEREL

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : M. Olivier GUILLEMETTE

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Thierry LEFORT

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : M. Michel VOISIN

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Annaïg LE JOSSIC, M. Michel PEYRE, Mme Claire ROUSSEAU

Communauté de Communes Pays de Falaise : M. Jean-Philippe MESNIL

Communauté de Communes Val es Dunes : Mme Ann BAUGAS

Conseil Départemental du Calvados : M. Hubert COURSEAUX

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Exposé :

L'article L5211-39 du CGCT prévoit que « Le président de l'EPCI adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

Le Rapport d'activité du Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole pour l'exercice 2020 est joint en annexe à la délibération. Il est constitué de 40 pages, réparties en 6 chapitres dont 4 synthétisant les actions réalisées dans les différentes missions portées par le Pôle métropolitain. Sa structuration a fait l'objet d'ajustements pour intégrer la prise en compte de la crise sanitaire et pour rendre la lecture de ce document plus fluide et attractive. Plusieurs illustrations et encadrés ont notamment été ajoutés. Le Rapport d'activité se structure de la manière suivante :

- Caen Normandie Métropole : caractéristiques et fonctionnement
- La continuité de service durant la crise sanitaire
- L'application du SCoT Caen-Métropole
- Développement territorial
- Coopérations interterritoriales
- Annexes : instances du Pôle métropolitain

Il en est fait une synthèse en séance.

Proposition :

Vu la loi n°96-142 du 21 février 1996 et notamment l'article L5211-39 du CGCT, modifié par la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 – article 34,

Vu les statuts du pôle métropolitain et son règlement intérieur ;

Après avis de la commission « Administration générale » réunie le 14 septembre 2021 ;

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver ce rapport en vue de sa transmission aux collectivités membres.

Vote :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le Rapport d'activité 2020 présenté.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise en Préfecture.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait conforme,

Le Président


Joël BRUNEAU

